



# Pomme de terre

**N°02**  
**27/03/2018**



### Animateurs filière

Zone Poitou-Charentes :  
Jean-Michel LHOTE  
**ACPEL**  
[acpel@orange.fr](mailto:acpel@orange.fr)

Pdt primeur île de Ré :  
Thierry MASSIAS  
**CDA 17**  
[thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr](mailto:thierry.massias@charente-maritime.chambagri.fr)

Zone Limousin :  
Noëllie LEBEAU  
**CDA 23**  
[noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr](mailto:noellie.lebeau@creuse.chambagri.fr)

Zone Aquitaine :  
Olivier BRAY  
**FREDON AQUITAINE**

### Directeur de publication

Dominique GRACIET  
Président de la Chambre  
Régionale Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
[accueil@na.chambagri.fr](mailto:accueil@na.chambagri.fr)

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Pomme de  
terre N°X du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

## Ce qu'il faut retenir

### Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

- **Situation générale :** des plantations au développement irrégulier, en lien avec les dégâts de gel et les conditions climatiques fraîches et pluvieuses. Les tout premiers arrachages sous tunnels sont réalisés cette semaine.
- **Mildiou :** peu d'évolution du mildiou. Pas de nouveaux symptômes observés.
- **Gel :** quelques dégâts sur feuilles et tiges ont été observés suite au gel de la semaine dernière.

# Pomme de terre primeur (contexte de l'Île de Ré)

## • Situation générale

Depuis 15 jours, des pluies fréquentes et régulières sont encore venues perturber le développement des plantations. Ainsi, les sols sont toujours très humides et réchauffent très difficilement pour la saison.

De plus, le manque d'ensoleillement et de luminosité ne permet pas aux plantes de se développer correctement.

Jeudi 22 mars, des petites gelées ont encore provoqué quelques dégâts sur feuilles et tiges.

Au final, dans l'ensemble, les cultures sont très irrégulières, en raison des hétérogénéités de levées, mais aussi des dégâts de gelées de fin février, et dans une moindre mesure de la semaine dernière.

Sous tunnel, les stades varient entre le début de la tubérisation et le grossissement des tubercules. Sur ce créneau, les tout premiers arrachages ont débuté cette semaine.

Pour les doubles bâches, les stades oscillent entre le début d'émission des stolons et l'allongement des stolons, voire le tout début de levée.

Pour les simples bâches, on observe le début de la levée et le début d'émission des stolons pour les stades les plus précoces.



**Irrégularité de développement des plantes sous bâches**

(Crédit Photo : J. Poulard – UNIRé)



**Stade émission des stolons**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)



**Stade grossissement de tubercules**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)

## • Mildiou (*Phytophthora infestans*)

Le mildiou, observé depuis 15 jours dans un tunnel, qui avait déjà connu des dégâts en 2017, évolue lentement. Le producteur concerné tente de contrôler ce risque mildiou, afin d'éviter la prolifération sur d'autres parcelles.

Aucun autre symptôme n'a été repéré.

**Période de risque** : les contaminations et l'évolution de la maladie dépendent des températures et de l'humidité. Ainsi, les conditions climatiques idéales pour le développement du mildiou sont d'abord une succession de périodes humides et assez chaudes (un optimal de 18-22° C) pour la formation des spores. La germination des spores est ensuite possible dès que la durée d'humectation du feuillage est égale à 4 heures et plus, assortie de températures comprises entre 3-30° C (optimal 8-14° C). Par la suite, les pluies, les hygrométries supérieures à 90% associées à des températures comprises entre 10-25°C favorisent l'évolution de la maladie. En revanche, des températures négatives (-2° C) ou bien à l'inverse celles supérieures à 30°C limitent ou bloquent le développement du champignon.



**Tache de mildiou sur feuillage**

(Crédit Photo : S. Ménard – ACPEL)

**Seuil indicatif de risque** : les périodes à risque pour le mildiou sont définies par le modèle épidémiologique MILEOS®. Ce modèle permet de simuler le développement des générations du mildiou, en s'appuyant sur les facteurs climatiques : température et hygrométrie. Il faut que la parcelle ait atteint les 30% de plants levés pour prendre en compte le risque mildiou. Le risque mildiou de la pomme de terre doit être pris en compte en fonction des contaminations et des sporulations.

La modélisation permet notamment de gérer le risque mildiou en fonction des variétés sensibles, intermédiaires ou résistantes. Sur ce point, sur Ré, ALCMARIA et CHARLOTTE sont deux variétés sensibles.

#### **Evaluation du risque :**

Le modèle MILEOS® indique un risque faible avec les données climatiques des trois communes d'Ars en Ré, de Sainte-Marie-de-Ré, et du Bois-Plage-en-Ré.

Le premier foyer repéré il y a 15 jours, dans un contexte spécifique d'abris peu aérés et fortement touchés en 2017, évolue lentement, grâce à une bonne gestion du risque par le producteur.

La présence précoce de foyers amène à une vigilance « à venir » pour les cultures bâchées.

#### • **Dégâts liés au gel**

Des petites gelées survenues le 22 mars dernier ont encore provoqué des dégâts sur feuilles et tiges, surtout pour les simples bâches. Ces dégâts sont moins conséquents que ceux de fin février / début mars. De plus, ils sont assez hétérogènes entre les parcelles.



**Dégâts de gel**

(Crédit Photo : T. Massias – CDA17)

#### **Evaluation du risque :**

En lien avec la situation de la parcelle et le stade de la culture lors de ces épisodes de gelée.

#### **Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pomme de terre sont les suivantes :**

CDA 17, CDA 19, CDA 23, CDA 47, CDA 87, FREDON Limousin, FREDON Aquitaine, Comité Centre et Sud, Midi Agro Consultant, Ortolan, UNIRé

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence Française de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".*